

MAIRIE DE VIEILLESPESE - ECOLE DE VIEILLESPESE

AUTORISATION D'INSCRIPTION DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES 2026/2027

La demande d'inscription présentée par :

Monsieur et Madame

Adresse :

N° téléphone :

Adresse mail

pour l'enfant :

né le

A Vieillespesse, le

Monsieur le Maire de VIEILLESPESE

AUTORISE

L'inscription de l'enfant

à l'école de Vieillespesse.

Fait à Vieillespesse,

Le

Le Maire

Serge PASTOUREL

Pièces à remettre :

- 1) Photocopie du Livret de famille
- 2) Photocopie du carnet de Santé
- 3) Certificat de radiation